Convention entre suissetec neuchâtel et les ambassadeurs de la technique du bâtiment

suissetec neuchâtel vous offre :

- une formation supplémentaire dans le domaine pratique ;

- une formation supplémentaire dans le domaine théorique (CPMB) ;

- une préparation optimale pour la qualification aux championnats suisses des métiers ;

- de bonnes références pour votre curriculum vitae.

Quel est votre engagement en tant que « talent suissetec » :

- une grande motivation pour l’apprentissage de la matière supplémentaire hors plan de formation suissetec ;

- un engagement et une disponibilité pour la promotion des métiers de la technique du bâtiment ; soit

* des apparitions lors d’événements de suissetec neuchâtel
* être prêt à donner des interviews
* participer à des soirées d’informations
* participer à Capa’cité
* participer aux journées portes ouvertes
* participer aux ateliers découvertes
* participer à des Forums métiers

- une participation aux championnats suisses si qualification ;

- démontrer une fierté professionnelle et avoir un comportement exemplaire ;

- accepter la publication de votre nom et des images sur lesquelles vous apparaissez pour la promotion des métiers de la technique du bâtiment.

suissetec neuchâtel peut vous convoquer pour un engagement 3 fois par an au maximum et ceci jusqu’à 3 ans après l’achèvement de votre formation initiale.

**Obligations de l’employeur du membre du groupe des ambassadeurs :**

- s’engage à libérer l’apprenti pour les cours supplémentaires ;

- s’engage à libérer l’apprenti pour les activités de promotion de la branche contre rémunération.

En échange de quoi l’entreprise jouit de la visibilité de son apprenti/employé en étant mentionnée.

**Rémunération :**

En tant qu’apprenti :

CHF 10.-/h en soirée ;

CHF 10.-/h de jour (à payer à l’entreprise ou à l’apprenti selon indication par le participant ou l’entreprise formatrice).

En tant qu’employé :

CHF 30.-/h en soirée ;

CHF 30.-/h de jour (à payer à l’employé, l’entreprise doit libérer l’ouvrier)

Les frais des transports publics sont pris en charge par suissetec neuchâtel.

Colombier, le\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

suissetec neuchâtel : Pastor Munoz, président Freddy Moret, secrétaire patronal

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ambassadeur suissetec : Entreprise formatrice :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_